



Guide d'utilisation des produits phytosanitaires

CONTACT@CA-AGRI.CG

WWW.CA-AGRI.CG

+242 04 442 4088

Avant le traitement

LES ÉTAPES
ESSENTIELLES D'UNE
BONNE APPLICATION
AVANT, PENDANT ET
APRÈS

1 Comment choisir mon produit phytosanitaire ?

EN FONCTION DU PARASITE À DÉTRUIRE

TYPE

Insectes
Adventices
Cryptogammes

STADE

œuf, larve, adulte,
cotylédon, feuilles,
floraisons, graines

EN FONCTION DU SPECTRE D'ACTIVITÉ

INSECTICIDE

Pour lutter contre
les insectes

HERBICIDE

Pour lutter contre
les adventices
(mauvaises herbes)

FONGICIDE

Pour lutter contre
les cryptogammes
(champignons)

EN FONCTION DE LA FAMILLE CHIMIQUE

J'alterne les familles
de produits pour
éviter les pertes
d'efficacité



Je me renseigne
auprès de mon
conseiller agricole
pour plus
d'informations

EN FONCTION DE LA TOXICITÉ

Si j'ai le choix entre deux
produits, je privilégie le
moins toxique pour ma
santé et celle de
l'environnement



SANS
CLASSEMENT



Xi
IRRITANT



Xn
NOCIF



N
DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT

INSECTICIDES

Action par contact,
par inhalation
ou par ingestion
(agit sur le système nerveux
ou sur la mue)

Modes d'action



HERBICIDES ET FONGICIDES

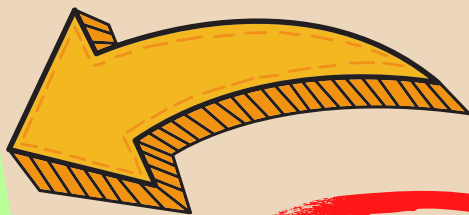
Produit de contact
ou systémique
(substance qui pénètre
et migre à l'intérieur
de la plante)



RESPECTER LES DÉLAIS D'APPLICATION
D'UN PRODUIT AVANT LA RÉCOLTE

2

Pourquoi faut-il lire l'étiquette ?



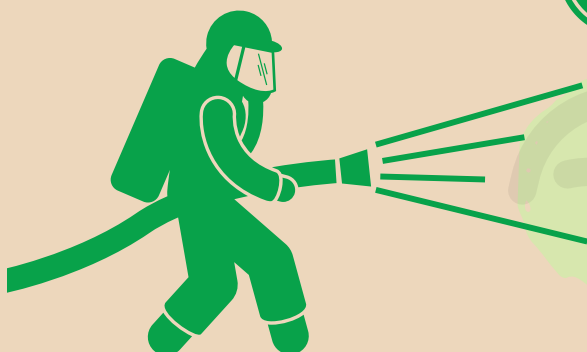
Sur l'étiquette des emballages de produits phytosanitaires figurent toutes les informations légales et obligatoires concernant la bonne utilisation du produit.

IL EST IMPÉRATIF

DE LIRE ATTENTIVEMENT CES INFORMATIONS
AVANT TOUTE UTILISATION.

3

Vérification et choix du matériel



Je contrôle l'état de mon pulvérisateur :

**buses tuyaux lance
manomètre
filtre**

Je choisis une buse adaptée au traitement à réaliser :

BUSE À TURBULENCE



60°

Jet conique



Pour insecticides
et fongicides

BUSE À MIROIR



130° À 160°

Jet plat ou pinceau



Multi-usages

BUSE À FENTE



80° À 110°

Jet en éventail



Herbicides de prélevé

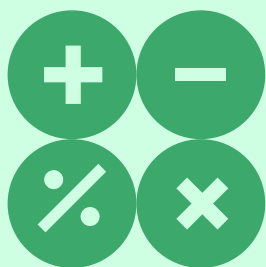
DERNIÈRE ÉTAPE :
Le rinçage des bidons

Il est important de bien rincer les bidons utilisés :

- En les remplissant d'eau au 1/3
- En agitant pendant 30 secondes
- En versant le rinçage dans la cuve à traitement
- En répétant cette opération 3 fois

4

Comment calculer la bonne dose du produit à répandre ?



1 2 3

Je prépare juste la quantité de bouillie nécessaire au traitement en fonction de la surface à traiter.

Je respecte les doses conseillées pour garantir l'efficacité de mon traitement.

J'étalonne mon pulvérisateur : j'utilise la fiche étalonnage jointe



Pendant le traitement

5 Comment protéger ma santé lors du traitement ?

1

À chaque fois que j'utilise des produits phytosanitaires, je me protège en mettant **masque, gants, combinaison bien entretenus.**

2

Je tiens compte de la **fiche de sécurité** du produit qui est disponible auprès du fabricant ou de votre distributeur habituel.

3

Au cours du traitement, si l'une ou l'autre des protections présente des anomalies (trous, déchirure), je la **change immédiatement.**

4

En cas de contact, je rince abondamment à l'eau. **Toujours avoir à proximité de l'eau claire** en cas d'accident (bidon, rince-mains)



6 Sous quelles conditions effectuer le traitement phytosanitaire ?

SELON LA MÉTÉO

Les conditions météorologiques doivent être favorables :

Températures clémentes (j'applique le traitement pendant les heures les moins chaudes de la journée, tôt le matin ou en fin d'après-midi)



Pas/peu de vent

Pas de pluie



SELON LA DOSE DE PRODUIT

Lors des préparations pour des recharges de bouillies, je respecte les doses calculées en mesurant avec une éprouvette ou un verre doseur



SELON LA BONNE APPLICATION DE LA BOUILLIE

Je veille au bon fonctionnement du matériel de traitement à intervalles réguliers : matériel adapté, en bon état et bien réglé. Je respecte les conditions d'épandage trouvées lors de l'étalonnage : vitesse d'avancement et largeur. J'utilise la bouillie dans un délai de 24 heures. Au-delà, elle est inefficace.

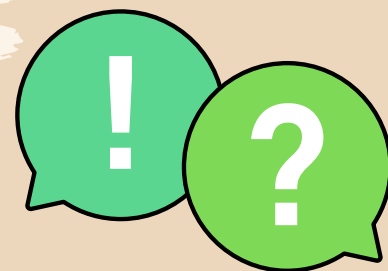
Je consulte le bulletin météorologique avant tout traitement



NE PAS TRAITER À PROXIMITÉ DE POINTS D'EAU

Sur l'étiquette d'un produit figure sa Z.N.T. (Zone Non Traitée) qui est la distance minimum à respecter entre le traitement et les points d'eau.

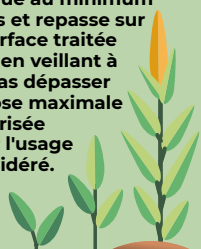
Après le traitement



7 Quelles procédures adopter après le traitement ?

Que faire du fond de cuve ?

En cas de bouillie supplémentaire, je la dilue au minimum 5 fois et repasse sur la surface traitée tout en veillant à ne pas dépasser la dose maximale autorisée pour l'usage considéré.



Que faire du matériel utilisé ?

Après tout traitement, je prends le temps de rincer l'ensemble du matériel de traitement : buses, filtre, poignée, lance, éprouvette, bottes, gants...

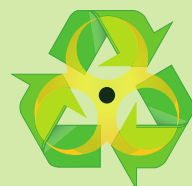


Que faire des eaux de rinçage ?

Je récupère les eaux de rinçage dans un bac étanche. J'ai la possibilité d'épandre ces eaux sur la parcelle traitée en pulvérisation.



Que faire des emballages vides ?



J'élimine tous les emballages vides et rincés lors des campagnes de récupération.

Et moi ?

Je me lave soigneusement au savon et veille au nettoyage de tous mes vêtements après toutes ces opérations.



**IL EST INTERDIT DE REJETER LE SURPLUS DANS LE MILIEU NATUREL :
CHAMP AVOISINANT, RUISSEaux, RAVINES, MARES, FOSSÉS,
MANGROVES, EAUX USÉES...**

La tenue du cahier d'enregistrement

Pour suivre l'efficacité de mes traitements, je note sur mon cahier le jour même de la réalisation :

- ☒ La date du jour
- ☒ Le nom du ou des produits utilisés
- ☒ La dose de produit et bouillie réellement utilisés
- ☒ Le nom et la superficie de la parcelle traitée
- ☒ Le type de pulvérisateur
- ☒ Le nom de l'opérateur
- ☒ L'heure de début et de fin du traitement
- ☒ Les conditions climatiques
- ☒ Les observations particulières

Ces 3 phases de traitement (avant, pendant et après) me permettent de :



**1
2
3**

Faire des économies importantes à l'hectare

Être respectueux de ma santé et de celle des consommateurs

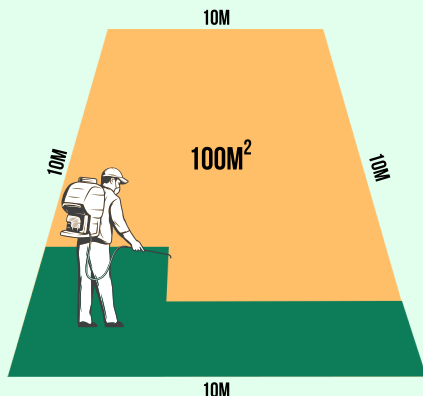
Protéger mon environnement

Étalonner son appareil

L'étalonnage consiste à procéder à des opérations de contrôle et de réglage du pulvérisateur afin de s'assurer du respect des volumes d'eau (litres/hectares) recommandés

1

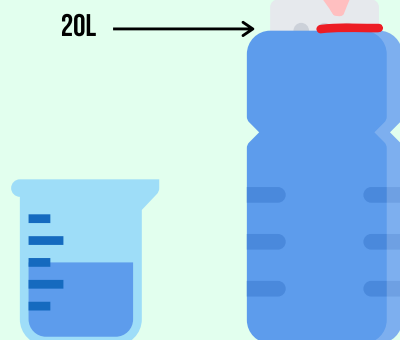
Déterminer une zone de test de $10\text{m} \times 10\text{m} = 100\text{m}^2$



2

Remplir le pulvérisateur à sa capacité maximale : 10, 15 ou 20L.

Faire une marque si besoin :



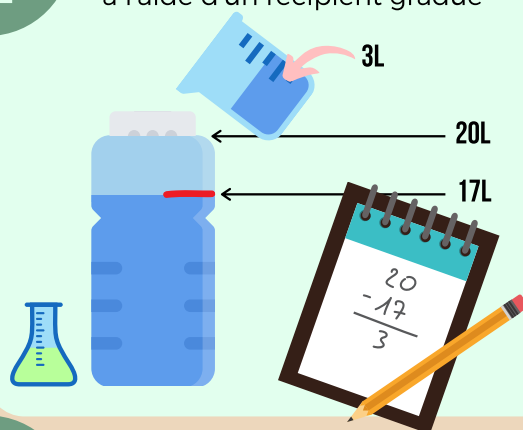
3

Pulvériser la parcelle de test en conditions normales de traitement



4

Mesurer le volume d'eau utilisé en remplissant à nouveau la cuve à l'aide d'un récipient gradué



5

Renouveler l'étalonnage pour obtenir la moyenne de la quantité épandue sur 100m^2



6

Pour obtenir le volume d'eau épandu sur 1 hectare (litre/hectare), multipliez la quantité épandue sur 100m^2 par 100.

EXEMPLE :

Si le volume d'eau épandu sur 100m^2 est de 3 litres alors j'épandrai $3 \times 100 = 300$ litres par hectare



Le résultat de l'étalonnage dépend des conditions de traitements.

Veillez à réaliser un étalonnage sur des parcelles tests correspondant au plus près aux conditions du traitement à réaliser :

**Herbicide herbes hautes
Herbicide herbes basses
Insecticide en verger...**

Comment calculer la dose du produit à épandre ?

Connaître la surface à traiter le jour même et la dose à l'hectare de produit commercial autorisée



Certaines étiquettes préconisent des volumes d'eau par hectare selon les traitements envisagés.

Ces recommandations peuvent être différentes des résultats obtenus lors de votre étalonnage. Si vous désirez vous caler sur ces volumes, agissez sur :

- 1 Votre vitesse d'avancement
- 2 Le type de buse utilisé
- 3 Le débit du pulvérisateur (quand disponible)

EXEMPLE :

- Parcelle : 3.000 m² (0,3 ha)
- Produit autorisé : 2,5 l/ha
- Étalonnage : 300 l/ha
- Volume du pulvérisateur : 20l

Calcul du volume d'eau à pulvériser

$$\frac{\text{Volume par hectare}}{10.000 \text{ m}^2} \times \text{Surface à traiter} = \text{Volume d'eau à pulvériser}$$

litres × m² = litres

$$\frac{300 \text{ litres}}{10.000 \text{ m}^2} \times 3.000 \text{ m}^2 = 90 \text{ litres}$$

Nombre de pulvérisateurs à préparer

$$\frac{\text{Volume d'eau à pulvériser}}{\text{Capacité du pulvérisateur}} = \text{Nombre de pulvérisateurs à préparer}$$

litres = litres = pulvérisateurs

$$\frac{90 \text{ litres}}{20 \text{ litres}} = 4,5 \text{ pulvérisateurs}$$

90L = 4 × 20L + 10L

Calcul de la quantité du produit pour la parcelle

$$\frac{\text{Dose autorisée par hectare indiquée sur l'emballage}}{10.000 \text{ m}^2} \times \text{Surface à traiter} = \text{Quantité de produit pour la parcelle}$$

litres ou kg × m² = litres ou kg

$$\frac{2,5 \text{ litres ou kg}}{10.000 \text{ m}^2} \times 3.000 \text{ m}^2 = 0,75 \text{ litres ou kg}$$

Calcul de la quantité pour chaque pulvérisateur

$$\frac{\text{Quantité de produit pour la parcelle}}{\text{Nombre de pulvérisateurs à préparer}} = \text{Quantité de produit pour chaque pulvérisateur}$$

litres ou kg = litres ou kg

$$\frac{0,75 \text{ litres ou kg}}{4,5 \text{ pulvérisateurs}} = 0,167 \text{ litres ou kg}$$

20L

Calcul pour le dernier pulvérisateur incomplet

Pour le dernier pulvérisateur incomplet, lorsque ça arrive, je multiplie la dose à mettre dans un pulvérisateur par la fraction restante (<1)

$$\text{Quantité de produit pour chaque pulvérisateur} \times \text{Fraction restante de produit} = \text{litres ou kg}$$

litres ou kg × <1 = litres ou kg

$$0,167 \text{ litres ou kg} \times 0,5 = 0,083 \text{ litres ou kg}$$

Pour éviter les nombreux calculs et doses parfois difficiles à mesurer :

Préparer la bouillie en son entier (calcul n°3) et remplir progressivement les pulvérisateurs en fonction des besoins.

Les informations sur l'étiquette du produit

Bien lire l'étiquette permet de se renseigner sur les caractéristiques du produit, sur ses conditions d'emploi et sur les risques qu'il présente pour la santé et l'environnement.

Ces informations sont OBLIGATOIRES et tout produit n'étant pas conforme ne doit pas être commercialisé ou utilisé.

Devant

Derrière

Nom commercial

Autorisation de mise sur le marché (A.M.M.)

Fabricant

Recommandations d'utilisation

N° AMMO

CA Agri



Delta-Thrin 25 EC
Insecticide

Suspension concentrée contenant :

- x mg/L substance A
- y mg/L substance B

2 litres

Doses autorisées :

- Charançons sur banane : x L/ha
- Pucerons sur aubergine : x L/ha

Domaine d'application

Usages et doses

Substance(s) active(s)

Volume

Précautions d'emploi :



Préparation de la bouillie :



Conditions d'application :



Symbole de classement phrase de risque (R) et phrase de sécurité

CA Agri est une co-entreprise entre le groupe VS Agri et la société GTC.
Pour toute information complémentaire ou pour un conseil, nos coordonnées :

☎ 04 442 40 88

✉ contact@ca-agri.cg

🐦 [@ca_agri](https://www.instagram.com/ca_agri)

📍 Route nationale 3, Moulende, Dolisie

🌐 www.ca-agri.cg

📘 www.facebook.com/CAAgriSAS/

Cette plaquette a été initialement conçue par GREPP Guadeloupe et adaptée par CA AGRI